

Procès-verbal

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école des Prairies, tenue dans son établissement situé au 100, 3^e Avenue à Notre-Dame-des-Prairies, le 14 avril 2026 à 18 h 30.

Présence des membres du Conseil d'établissement :

	Présent	Absent
Jonathan Masse, président	☒	☐
Audrey Vézina, parent	☒	☐
Mathieu Lafrenière, parent	☐	☒
Vincent Motard Côté, parent	☒	☐
Émilie Bédard, parent	☐	☐
Geneviève Babin, parent	☒	☐
Isabelle Robert, enseignante	☒	☐
Catherine Caron, enseignante	☒	☐
Marie-Èlène Gravel, enseignante	☐	☒
Caroline Marsolais, enseignante	☒	☐
Rémi Lépine, soutien	☒	☐
Monique St-Cyr, service de garde	☐	☒
Véronique Chevalier, service de garde	☒	☐
Steve Larocque, directeur	☒	☐
Mélanie Lapierre, directrice adjointe	☐	☒

Substituts

Fanny Légaré, parent	☐	☒
Abdourahamane Souleymane Abba Kiari, parent	☒	☐
Valérie Dupuis, enseignante	☐	☒
Nadine Baillargeon, soutien	☐	☒

Assistant également à la séance :

Katrina Berry

Prénom, nom

Secrétaire d'école

Titre

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue

M. Masse souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour



3. ODJ CÉ
20260414.pdf

M. Masse fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est proposé par Geneviève Babin.

CE-2026-04-14-001

4. Questions orales du public

M. Larocque présente une question du public concernant le Club de course « *Pourquoi il n'y a pas de Club de course cette année ?* »

M. Larocque explique les raisons pour lesquelles le Club ne course a été annulé, soit les modifications aux tâches enseignantes, la pertinence des pratiques de course qui sont pratiquement toujours annulé à cause de la température, la logistique derrière les pratiques de course (diner à l'école, surveillance, organisation, effectifs, temps investi vs résultats encouru).

M. Larocque précise que l'emphase sur l'activité physique sera mise sur l'activité *Course en couleur* de l'école. M. Larocque répondra directement au parent à titre de direction d'école.

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 25 février 2026



5. Procès-verbal CE
2026-02-25_.pdf

L'adoption du procès-verbal tel que présenté est proposé par Audrey Vézina.

CE-2026-04-14-002

Procès-verbal

M. Larocque amène quelques précisions concernant les volets sports et anglais intensif, par rapport au temps d'enseignement et aux périodes de spécialistes. Il précise également que des changements seront apportés aux nombres de périodes dédiées à l'activité physique et à l'organisation des sorties pour le volet sport. Il mentionne également que le volet d'anglais intensif est officiel pour la prochaine année scolaire.

6. Points de la direction

6.1 Équipe de direction

M. Larocque annonce que l'équipe de direction restera la même pour la prochaine année scolaire. M. Larocque restera donc directeur de l'école et M. Mélanie Lapierre en sera la direction adjointe. Le poste de direction à 50% pour compléter l'équipe est toujours à l'affichage et en attente d'être comblé. Il n'y a aucun enjeu budgétaire pour combler ce poste pour la prochaine année scolaire.

6.2 Projet éducatif (information)

M. Larocque mentionne que la salle de pilotage est en travail en vue de l'améliorer. L'objectif est qu'il y ait une salle de pilotage au niveau Académique et une salle de pilotage au niveau Bien-être. Un besoin de chargé de projet ou la mise en place d'une équipe est soulevé.

6.3 Horaire d'une journée d'élève (information)



Horaire des élèves
2025-2026.pdf



Horaire des élèves.
présco. 2025-2026.p

M. Larocque présente à l'écran l'horaire des classes 2025-2026. Aucun changement ne serait apporté à l'horaire des élèves de niveau primaire pour la prochaine année scolaire.

L'horaire du préscolaire aurait quelques ajustements, soit :

13 h 02 → 13 h 07 – Accueil des élèves
13 h 07 → 15 h 04 – Cours en classe
15 h 04 → 15 h 19 – Départ des élèves

6.4 Concession Le Petit Chaperon – option 1 an (adoption)

Procès-verbal



Sondage%20Le%20
Petit%20Chaperon.x

M. Larocque explique que le contrat avec le traiteur se termine le 30 juin 2026. Il explique les modalités du contrat. Un court sondage a été fait auprès des parents qui utilisent le service traiteur.

Il présente les résultats du sondage à l'écran.

Il est soulevé que le service traiteur utilise les installations de l'école pour mettre les plats à réchauffer, ce qui brime l'utilisation des fourneaux par le personnel pour, par exemple, des activités culinaires avec leurs élèves.

M. Vézina mentionne que l'école secondaire Barthélemy-Joliette reçoit le service traiteur de l'Académie d'Hôtellerie et soumet l'idée que l'école des Prairies pourrait faire de même.

M. Larocque et M. Masse soulève qu'une initiative de service traiteur interne pourrait peut-être être envisagée.

La poursuite avec le Petit Chaperon comme service traiteur est proposé par Geneviève Babin et adopté à l'unanimité, en prenant en considération que la qualité et la quantité des protéines offertes soient améliorés et que la logistique d'utilisation des installations soit revue.

CE-2026-04-14-003

6.5 Fonctionnement du service de garde 2026-2027 (information)

M. Larocque explique le dynamique et la vision du service de garde avec l'école des Sentiers. Certains enjeux et irritants sont soulevés, par exemple les parents qui ont plusieurs enfants dans les différents pavillons.

L'objectif serait d'amener le service de garde à l'école des Sentiers le matin et le soir, afin que tous les élèves arrivent et quittent au même endroit. La logistique interne serait organisée et ajustée en conséquence. Par exemple, la convention collective du service de garde exige un ratio éducatrice vs élève. Si les élèves sont centralisés au même endroit lors de ces périodes, il y aurait une amélioration au niveau salarial et au niveau des ressources qui pourraient être redistribués ailleurs au courant de la journée (ex. pour des TES). Les heures d'ouverture resteraient les mêmes.

Procès-verbal

M. Larocque précise que l'école et le service à l'élève sera prioritaire aux demandes de location des locaux de la ville de Notre-Dame-des-Prairies pour les activités parascolaires.

M. Larocque demande la vision des autres membres du CÉ au niveau de ce service et des enjeux, en tant que parents et en tant que membres du personnel.

Isabelle questionne sur le nombre d'élève présents lors de l'accueil et à quel moment le ratio est trop élevé.

Mme Babin pense que ce serait bien d'essayer ce fonctionnement afin de stabiliser l'équipe et de rendre le service sécuritaire pour les enfants. Elle soulève que certains seront mécontents mais que cela rendrait service à d'autres.

M. Masse est également en accord, mais soulève que plus de parents seraient au même endroit pour déposer leurs enfants et que ce fonctionnement pourrait devenir un enjeu de sécurité. M. Larocque précise que des demandes ont été faites à la ville pour fermer complètement la rue pour une période de temps préétablis afin d'assurer la sécurité des élèves.

6.6 Allocation des postes 2026-2027 (information)

M. Larocque présente le document du 17 mars à l'écran.

En date du 17 mars, les prévisions de clientèle sont les suivantes :

Maternelle 5 ans : 5 classes

Maternelle 4 ans H : 1 classe

1^{re} année : 4 classes

2^e année : 4 classes

2^e/3^e année : 1 classe

3^e année : 2 classes (Sentiers) et 2 classes (Dominique-Savio)

4^e année : 3 classes

5^e année : 3 classes et 1 classe d'anglais intensif

6^e année : 3 classes et 1 classes d'anglais intensif

Classes spécialisées : 6 classes

7. Fonds 9

M. Larocque fait un retour sur le point qui a été discuté à la précédente rencontre du conseil d'établissement.

Procès-verbal

Une proposition et une investigation a été commencé sur l'apprentissage en plein air, sans nécessairement être une classe en plein air. Ce qui ressort du lot serait un projet *Packsack*, soit une flotte de sac à dos composé de tapis de yoga, de planche à pince, de crayon, une bâche, ciseaux, rubans à mesurer, corde, imperméable, etc., qui permettrait d'aménager une classe d'apprentissage en plein air à différents endroits. Un répertoire d'activité clés en main serait proposé. La recherche de prix a débuté pour arriver à une proposition concrète.

M. Larocque amène que l'innovation et la pérennité du projet en comparaison de l'investissement doit être supporté par l'engagement des membres du personnel.

M. Motard-Leduc soulève l'enjeu de la durabilité et du prix, afin que le matériel soit utilisé longtemps.

M. Larocque précise qu'une limite budgétaire est à respecter pour ne pas devoir aller en appel d'offre pour ce projet.

8. Vie scolaire

Mme Marsolais soulève les activités du mois de la lecture.

L'activité de la *Guerre des bas* a été un succès.

La marche pour le mois de l'autisme aura lieu le 15 avril en matinée.

Une mention spéciale est faite à Mme Isabelle Robert, pour le lancement de son livre *Les cercles de lecteurs*.

9. Comité de parents

Mme Babin mentionne que la dernière rencontre a eu lieu le 11 mars. La discussion s'est orientée sur la Fédération des comités de parents du Québec et de l'impact de l'implication parentale dans le système scolaire.



Lettre - Valorisation
implication parental

Le *Comité projet école* : certaines écoles ont déposé des projets et les sommes (bourses) allouées ont été distribués. Un projet a brillé face aux autres : Le projet *Main dans la main*, qui implique des adolescents qui font face à différentes difficultés et des adolescents qui évoluent sans difficulté.



Procès-verbal

Le *Comité rayonnant* va alimenter la page Facebook pour revamper le comité de parent.

10. Varia

Pas de varia.

11. Date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 27 mai 2026 à 18 h 30.

12. Levée de l'assemblée

Catherine Caron propose la levée de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 21h21.

Jonathan Masse, président

Steve Larocque, directeur

Procès-verbal rédigé par Katrina Berry.